

**La situation des feux de forêt évolue rapidement au Québec : La Ville de La Sarre appelle la population à respecter strictement les interdictions en vigueur.**

La Sarre, le 2 juin 2023 – Le service de prévention des incendies de la Ville de La Sarre suit de près l'évolution de la situation des feux de forêt en Abitibi-Témiscamingue. Face à cette situation imprévisible, il est primordial d'encourager la population à restreindre ses activités en forêt et nous sollicitons la collaboration de tous les citoyens afin d'éviter tout allumage de feux, même dans des installations conformes. De plus, il est strictement interdit d'utiliser des feux d'artifice. Ces interdictions resteront en vigueur tant que l'indice de risque d'incendie n'aura pas diminué.

Depuis le 28 mai, la province fait face à des conditions propices aux incendies de forêt, avec des températures élevées, un manque de précipitations et des conditions sèches sur l'ensemble du territoire. Luc Goudreau, directeur de la prévention des incendies et de la sécurité civile, tient à sensibiliser la population au fait que les risques sont également élevés dans notre municipalité. Deux incendies sont en activités en Abitibi-Ouest.

Chaque année, environ 370 incendies de forêt sont causés par des activités humaines telles que la combustion de déchets, la conduite de véhicules tout-terrain, l'utilisation de produits du tabac, les feux de camp, l'élimination des cendres et les feux d'artifice. Nous souhaitons rappeler à la population qu'en cette période où les risques d'incendie sont extrêmement élevés dans l'ensemble du Québec, il est essentiel de faire preuve d'une extrême prudence pour éviter toute propagation incontrôlée du feu. La collaboration de tous les utilisateurs et utilisatrices des espaces forestiers est plus que jamais indispensable pour protéger nos forêts et assurer la sécurité de chacun.

- 30 -

Source :

SOPFEU | <https://sopfeu.qc.ca/>

Pour signaler un incendie: 1-800-463-FEUX  
(3389) vous pouvez aussi contacter le service  
d'incendie, le 911 ou la Sûreté du Québec.

Gouvernement du Québec

<https://www.quebec.ca/>

Pour plus de détails sur les mesures en vigueur.

Information :

Luc Goudreau

Directeur de la prévention des incendies et de la sécurité civile - Ville de La Sarre  
819 333-2282, poste 243 – [lgoudreau@ville.lasarre.qc.ca](mailto:lgoudreau@ville.lasarre.qc.ca)